

Investissement Canada—Loi

Nous avons constaté à maintes reprises, que le gouvernement, qui a rejeté tous les amendements, n'est pas disposé à améliorer ce projet de loi de façon à promouvoir l'investissement canadien ou à rendre le ministre responsable de ses actes. Il n'est pas disposé à fournir au Parlement des informations qui permettraient de savoir si l'investissement étranger est avantageux. Il n'est pas disposé à appuyer des amendements qui donneraient aux Canadiens le droit de s'assurer que la technologie et l'investissement amenés au Canada en valent la peine et qu'ils sont intéressants pour les travailleurs canadiens. Il fait l'ignorant. Il demande aux Canadiens de lui faire confiance et de le croire. Monsieur le Président, sa doctrine est mauvaise et la confiance manque. C'est pourquoi l'opposition compte continuer à s'opposer à ce projet de loi et c'est pourquoi notre parti donne son appui à ces amendements.

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, je prends volontiers la parole pour répondre aux commentaires que certains de mes collègues progressistes conservateurs ont formulés cet après-midi. Nous, députés néo-démocrates, sommes convaincus que nous n'avons pas besoin de faire appel aux étrangers pour résoudre nos problèmes. Nous n'avons pas besoin de Hongkong pour résoudre les problèmes économiques et sociaux de notre pays. Nous faisons confiance aux investisseurs canadiens. Nous faisons confiance aux entrepreneurs du Canada. Si les gouvernements fédéral et provinciaux montraient la voie et ouvraient des perspectives, nous parviendrions à susciter le climat propice à l'expansion économique et à la création d'emplois, et à fournir ainsi du travail à 1.5 millions de nos compatriotes qui sont en chômage. Nous avons confiance dans les Canadiens.

● (1710)

En présentant son projet de loi sur Investissement Canada, le gouvernement conservateur fait savoir qu'il n'a pas confiance dans les Canadiens. S'il tient tant à faciliter la venue au Canada d'investisseurs et d'hommes d'affaires étrangers, c'est qu'il ne croit pas les Canadiens capables de s'en tirer tout seuls. Il oublie que la mainmise étrangère sur notre économie est plus forte que dans à peu près n'importe quel autre pays du monde. S'il déploie tant de zèle à faire adopter son projet de loi, c'est qu'il s' imagine qu'en ouvrant toute grande la porte aux investisseurs étrangers, on va automatiquement améliorer le sort des Canadiens.

Je me souviens qu'au cours des derniers mois, nombreux sont mes collègues qui ont pris la parole à la Chambre en brandissant des lettres en provenance de sociétés étrangères ayant leur siège social aux États-Unis, au Japon ou en Europe et enjoignant à leurs filiales canadiennes de ne se livrer à aucune recherche et à aucun développement au Canada. Cela, à une époque où la recherche et le développement revêtent pour notre pays une importance capitale. Si les sociétés étrangères enjoignent ainsi à leurs filiales de ne participer à aucune recherche et à aucun développement, et de n'engager non plus aucune dépense à cet égard, c'est qu'elles s'y livrent déjà à Dallas, au Texas, à Francfort, à Tokyo, à Hongkong ou à Singapour. Nous ne voulons pas qu'on encourage, au Canada, des sociétés à ne pas participer à des recherches sur de nouveaux produits et à l'activité économique.

Une deuxième directive dont des députés ont parlé à maintes reprises consiste à demander aux succursales des sociétés étrangères de ne pas participer à l'accroissement des exportations et de ne pas s'efforcer de vendre leurs produits à l'étranger, sous prétexte que c'est le rôle de la maison mère. A un moment où nous avons particulièrement besoin de développer nos débouchés à l'étranger, d'exporter davantage et d'accroître les activités de recherche et de développement, les dispositions de ce projet de loi nous mettront des bâtons dans les roues. La conséquence presque automatique de cette mesure, c'est que les sociétés établies au Canada ne feront pas de recherche appliquée et ne chercheront pas de débouchés à l'étranger.

Les députés du parti gouvernemental prétendent que ce projet de loi favorisera l'activité économique au Canada. Je me souviens très bien des propos des banquiers qui sont venus témoigner devant le comité. Il y avait des gens représentant des banques de l'Annexe A et de l'Annexe B, ainsi que des banquiers étrangers. Nous leur avons demandé si ce projet de loi attirerait beaucoup d'investissements supplémentaires au Canada. Ils ont répondu par la négative. Ils nous ont dit que, d'après eux, l'Agence d'examen de l'investissement étranger n'avait jamais vraiment fait perdre au Canada des investissements importants. Je ne parle pas des spéculateurs qui veulent profiter indûment du système pendant une brève période, sans trop se compliquer la vie, mais de sociétés légitimes qui voudraient s'implanter au Canada en investissant à long terme. Ces sociétés-là étaient disposées à prouver à l'AEIE que les activités envisagées seraient dans l'intérêt des Canadiens.

Je suis fort étonné d'entendre des députés du parti gouvernemental annoncer qu'ils voteront contre les motions du NPD et du parti libéral. Ces motions de nos deux caucus ont été bien pensées et visent uniquement à mieux renseigner le public. Les députés conservateurs ne veulent pas qu'il en soit ainsi. Ils tiennent à entourer toutes ces opérations de beaucoup de secret. Ils refusent qu'on communique aux parlementaires des renseignements montrant quel rôle joue une société étrangère dans notre pays. Ils ne veulent pas contraindre ces compagnies à montrer de quelle manière leurs activités sont bénéfiques pour les Canadiens et pour l'économie canadienne.

Si on imaginait ce débat se déroulant il y a huit mois quand les conservateurs étaient dans l'opposition, on les verrait se lever l'un après l'autre pour crier et pour rager, pour brailler et chahuter, faire retentir les sonneries et arrêter les votes à cause des pouvoirs dictatoriaux que ce projet de loi donne au ministre de l'Expansion industrielle régionale.

L'autre jour, on a vu ce ministre accorder des dizaines de millions de dollars à une société canadienne du centre du Canada parce qu'il estimait que c'était la chose à faire. Ce projet de loi accorde plus de pouvoirs qu'on n'en a jamais vu confier à aucun autre ministre chargé d'un portefeuille économique du pays.

J'ai beau avoir beaucoup de confiance dans le ministre actuel, je ne crois pas qu'il soit dans l'ordre d'accorder à un ministre quelconque d'aussi grands pouvoirs de décision économique, comme s'il s'agissait de lui accorder le droit divin de décréter quelles sociétés et quel type de développement économique sont conformes aux intérêts supérieurs du pays.